

Presentation :

Niort Agglo, Une agglomération de 120 000 habitants, au dynamisme reconnu par plusieurs classements nationaux, porte l'ambition d'un modèle innovant de Métropole attractive, solidaire et responsable. Son cadre de vie reconnu, son dynamisme économique fort de son histoire mutualiste, sa situation géographique privilégiée à moins de 2h de Paris, Bordeaux et Nantes (A10/A83 LGV) et 1h du littoral atlantique en font un territoire d'installation durable.

La Communauté d'Agglomération du Niortais, la Ville de Niort et son CCAS font face à des évolutions structurelles importantes : évolution dans le périmètre des politiques publiques communautaires et la manière de les mettre en oeuvre, évolutions dans l'organisation des services, renforcement des coopérations avec les communes dans le cadre de démarches de mutualisation, modification des pratiques professionnelles du fait des outils numériques, transition énergétique et conduite de projets complexes.

Sous l'autorité de la directrice des ressources humaines, le chef (F/H) de service sera en charge de l'animation d'une équipe composée d'1 assistante et de 4 conseillers en formation. Le service développement des compétences s'inscrit au sein d'une direction des ressources humaines mutualisée qui, s'appuyant sur 70 agents, accompagne dans leur quotidien de travail 2 000 agents.

Compte tenu de l'ampleur des évolutions sociétales et organisationnelles, le développement des compétences comporte des dimensions à la fois stratégiques et transversales qui nécessitent une collaboration étroite avec les autres services ou unités de travail de la direction des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, accompagnement des mobilités, recrutements...), avec la direction générale, les directions métiers et supports ainsi qu'avec les partenaires publics et privés.

Missions :

1/ Dans le cadre de la politique « ressources humaines » de la collectivité, vous serez amené à construire et décliner la stratégie de formation de la collectivité, ainsi vous :

- Accompagnerez, en étroite collaboration avec les unités RH (GPEC ; mobilités...), la traduction des enjeux stratégiques des 3 collectivités en enjeux compétences dans le cadre d'une démarche prospective,
- Anticipez et facilitez l'accès aux compétences pour fidéliser les talents et accompagner les mobilités internes,
- Elaborerez et mettrez en oeuvre un plan de formation pluriannuel : identifier les axes de formation à développer en rapport avec les grandes orientations stratégiques de la collectivité ainsi que les besoins de formation exprimés au sein des direction,
- Assurez une veille réglementaire sur l'ensemble des obligations légales en matière de formation,
- Déclinez la mise en oeuvre opérationnelle du plan de formation en suivant et optimisant le budget formation,
- Piloterez la gestion administrative dans le respect des obligations légales et réglementaires,
- Accompagnerez la communication auprès des agents et des partenaires sociaux.

2/ Avec votre équipe vous allez concevoir et acheter des actions de formation, vous serez amené à :

- Actualiser régulièrement vos connaissances sur les nouveaux outils et techniques pédagogiques permettant d'optimiser la formation en collectivité et proposer des modalités innovantes,
- Rédiger et valider des cahiers des charges permettant de construire des séquences de formation et de sélectionner des prestataires,
- Accompagner le développement de la formation interne : identifier les formateurs, construire les modules, accompagner la mise en oeuvre des formations internes et le collectif de formateurs...
- Evaluer et sélectionner les prestataires externes.

3/ Vous évalueriez les dispositifs de formation mis en oeuvre, il s'agira de :

- Mettre en place un système d'évaluation permettant de mesurer la pertinence des actions au sein de la collectivité,
- Identifier les axes de développement pour optimiser les actions de formation,
- Dresser un bilan annuel du réalisé formation (budget et actions) pour présentation à la direction générale, aux

élus et aux partenaires sociaux.

4/ Vous managez le service développement des compétences :

- Organiser, gérer et piloter l'activité (projets, échéances, budget),
- Accompagner l'équipe dans son organisation, ses projets et son quotidien de travail,
- Développer son réseau professionnel.

Profil :

-
- Bac+3 /5 dans le domaine des collectivités territoriales, de la gestion des ressources humaines,
 - Connaissance de l'administration territoriale, de ses métiers, et des enjeux de la modernisation,
 - Expérience RH / formation,
 - Management et animation d'équipe,
 - Gestion de projet, capacité d'analyse et d'élaboration d'une stratégie de développement,
 - Accompagnement au changement et à l'innovation,
 - Capacité de négociation et de gestion budgétaire,
 - Qualités relationnelles,
 - Maîtrise des outils numériques,
 - Sens de l'organisation, de bonnes capacités rédactionnelles, esprit de synthèse, rigueur.

Conditions statutaires :

Vous êtes fonctionnaire sur le grade d'attaché territorial ou d'attaché principal, ou contractuel de la fonction publique, ou salarié du privé.

Vous occuperez un poste à temps plein (40h), des horaires variables, tout en bénéficiant de 25 jours de congés et 28 RTT.

Le poste est ouvert au télétravail, sous réserve de l'accord hiérarchique et des nécessités de service.

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Renseignements :

Auprès de Madame Monget, directrice des ressources humaines par téléphone au 05 49 78 75 81 ou par mail elisabeth.monget@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **25/10/2024** en mentionnant la référence **2024 A 20** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 23/09/2024.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON